



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

1.7.1975

Date de révision

Date de mise en
application

1.7.1975

1. Dénomination de la fonction

Casernier adjoint/casernière adjointe

Code fonction

6.23.003

2. But de la fonction

Participer à l'organisation, à la direction et au contrôle de tous les travaux de nettoyage et d'entretien concernant les bâtiments de la caserne et des espaces attenants.

3. Description de la fonction

Le casernier adjoint/la casernière adjointe est à même d'effectuer toutes les opérations décrites dans les fonction de casernier/casernière avec, toutefois, une autonomie limitée.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	D	F	C	E	Cl. max. 10
Points	22	11	31	11	25	Total 100